

**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
Du lundi 25 novembre 2019**

Le lundi vingt-cinq novembre deux mille dix-neuf, à dix-huit heures, la Présidente et les membres du Conseil d'Administration du SSEMA ont convoqué tous les adhérents à la Salle Gascogne à Colomiers, pour une Assemblée Générale Ordinaire, sous la Présidence de Thérèse MOIZAN, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification des Règlement Intérieur : ajout d'une cotisation spécifique aux agents contractuels horaires
2. Modification du Guide des Prestations aux paragraphes des médaillés, des stages qualifiants et de la prestation santé
3. Budget du SSEMA : atterrissage 2019
4. Informations sur la vie de l'Association
5. Paroles aux adhérents

La séance est menée par Madame la Présidente, accompagnée de la Vice-Présidente, de la Trésorière et de la Commissaire Aux Comptes.

Les délibérations seront prises par les 98 adhérents présents et les 55 adhérents représentés par un pouvoir.

Thérèse Moizan ouvre la séance en remerciant les membres du Conseil d'Administration qui travaillent à ses côtés et qui œuvrent pour l'ensemble des adhérents. Elle excuse Béatrice Charlas pour son retard (problème d'avion)..

Thérèse Moizan tient tout d'abord à faire un rectificatif quant au contenu de la convocation : l'Assemblée Générale d'aujourd'hui n'est pas une instance extraordinaire puisqu'aucun point abordé ne propose de modifications des Statuts. Elle fait donc lecture de l'ordre du jour et ouvre la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Puis, elle donne la parole à Chantal Roubin pour les deux premiers points à aborder.

1. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Ajout d'une cotisation spécifique

Afin de pallier à des interruptions de cotisation, les mois d'été, pour les agents horaires des collectivités (en général, contractuels sur la période scolaire), le conseil d'administration propose à l'assemblée d'en créer une spécifique : cotisation forfaitaire au trimestre.

Elle sera prélevée les mois de septembre, décembre, février et mai.

Si l'assemblée vote cette proposition, un paragraphe sera ajouté à l'article II, concernant les ressources de l'association, alinéa b-1 du règlement intérieur.

Thérèse Moizan met ce point à validation de l'Assemblée.

**LA MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR EST APPROUVEE
A L'UNANIMITE DES ADHERENTS PRESENTS OU REPRESENTES**

2. MODIFICATION DU GUIDE DES PRESTATIONS

Introduction d'une gratification pour 40 ans de service dans la même collectivité

Madame le Maire de Colomiers a validé, en commission paritaire, l'instauration d'une reconnaissance (médaille de la ville) pour une carrière de 40 ans dans sa collectivité. En effet, les médailles du travail s'arrêtent à 35 ans. Mme le Maire a demandé au SSEMA la possibilité de donner une gratification à l'image des médailles du travail.

Le bureau s'est tourné vers les autres communes adhérentes pour avoir leur avis si cela se mettait en place. Tous les adhérents ont les mêmes droits à l'association. Elles ont donné un avis favorable.

Aussi, le conseil d'administration soumet à l'assemblée l'ajouter d'une gratification qui accompagnera la reconnaissance, par la collectivité, d'une carrière de 40 ans.

Modification de l'âge des enfants pour les stages qualifiant

Une prestation est donnée aux enfants d'adhérents participant à un stage qui leur donnera une qualification (BAFA, conduite accompagnée). La réglementation a évolué et permet à un jeune de 15 ans de commencer une conduite accompagnée. Il convient alors de modifier, au paragraphe « séjours qualifiant » pour les enfants De 15 à 17 ans.

Modification de certains termes de la sur-complémentaire

En ce qui concerne les prothèses dentaires et orthodontie : tous les actes et prothèses, y compris ceux qui ne figurent pas à la nomenclature Sécurité Sociale font partie, depuis 2019, des compléments de remboursements mentionnés dans le contrat Prévifrance.

La demande d'aide complémentaire concernant les lunettes devra être accompagnée, en plus du décompte sécurité sociale et du décompte original de la mutuelle de la personne, de la prescription médicale.

Thérèse Moizan remercie l'Assemblée pour ces validations car le SSEMA a besoin de tous ces membres pour travailler. Elle donne la parole à Geneviève Remy, Trésorière, pour présenter le point suivant.

3. BUDGET DU SSEMA : ATERRISSAGE 2019

Alors, un atterrissage, qu'est-ce que c'est ? C'est une situation intermédiaire, faite au niveau du budget en cours d'année (en l'occurrence au 31 août), qui permet par extrapolation des recettes et des dépenses sur la fin de l'année, d'anticiper sur le résultat et éventuellement d'apporter en temps utile des modifications. C'est donc la garantie que nos comptes sont bien suivis et maîtrisés.

Ce que nous avons constaté avec cet atterrissage 2019, c'est que nos prévisions étaient globalement bonnes :

- Les estimations pour la sur complémentaire santé à Prévifrance étaient correctes, on devrait se situer en fin d'année à 128 600 € pour une prévision de 130 000 €
- Le Poste Social devrait respecter le budget prévu en début d'année, malgré une très forte hausse du poste médaillés du travail. Pour ne pas déborder sur ce poste-là, compte tenu du nombre de bénéficiaires, nous avons, en nous appuyant sur l'atterrissage, redistribué le budget et baissé les prestations (je vous rappelle que leur montant, contrairement à d'autres prestations, n'est pas fixe).
- Pour le Poste Loisirs, malgré le Grand Voyage et une forte augmentation des ANCV, la différence entre les dépenses et les recettes ne devrait subir qu'une légère augmentation par rapport à nos prévisions. En ajoutant le budget de la Commission Loisirs et la billetterie, on arrive à un coût pour le SSEMA presque équivalent au coût de la sur complémentaire (autour de 114 600 €). Et il ne sera pas nécessaire de faire appel aux fonds associatifs pour le Grand Voyage, comme nous l'avions évoqué, puisqu'il est inclus dans ce montant.
- Sur le poste Animation Fêtes, malgré une rallonge budgétaire destinée à la mise en place de la fête foraine, et grâce à des économies réalisées par ailleurs, le budget devrait là encore être respecté.

- Nous avons réalisé quelques économies sur le poste Communication ; l'achat d'un photocopieur (dépense qui passe en investissement, et qui sera amortie) nous permet d'imprimer les gazettes en interne, par conséquent les frais d'imprimerie ont été réduits.
- En ce qui concerne les frais de fonctionnement, petit dépassement du montant prévu au budget, à cause des fournitures administratives et de la maintenance du copieur liées au nouveau mode d'édition des gazettes. Toutefois, afin d'obtenir un tarif intéressant, nous avons acheté suffisamment de fournitures pour pouvoir éditer également toutes les gazettes de l'année prochaine, et en fin d'année, nous pourrions impacter une partie de ces frais sur 2020, au prorata.
- Le poste Charges financières subit une petite augmentation, due au nombre croissant des règlements effectués par carte bancaire, même pour de toutes petites sommes.
- En ce qui concerne les cotisations, nous avons assez bien évalué les recettes, qui sont finalement très légèrement supérieures à nos prévisions (492 400 € au lieu de 488 400 €).

Au bout du compte, comme nous l'avons évoqué lors de la dernière assemblée générale, nous devrions nous retrouver avec un léger déficit, mais bien moindre que celui de l'année dernière (de l'ordre de 5 500 €).

Thérèse Moizan donne alors la parole à Béatrice Charlas qui informe l'Assemblée de son accompagnement sur l'élaboration de cet atterrissage que Geneviève Remy vient de présenter avec une très grande clarté. Elle réitère, comme d'habitude, la prudence qu'il convient d'émettre sur des chiffres annoncés qui restent tout de même des prévisions. Mais, le travail pointu d'extrapolation, d'analyse et d'anticipation réalisé par les permanentes et par la Trésorière peut laisser penser que le léger déficit envisagé soit finalement proche de la réalité. Béatrice Charlas reste sereine sur la santé de l'Association.

Thérèse Moizan remercie la Commissaire Aux Comptes et donne la parole à Chantal Roubin pour débiter la présentation du quatrième point à l'ordre du jour.

4. INFORMATIONS SUR LA VIE DE L'ASSOCIATION

Fermeture administrative de fin d'année

La fermeture du secrétariat du SSEMA du 24 au 31 décembre 2019. Il convient donc de faire l'achat de billetterie notamment, avant le 23 décembre 14h30.

Evolution de la section Vélo

Le président de cette section est retraité depuis peu. Il n'a pas poursuivi son adhésion. Aussi il convient aux adhérents de convoquer une assemblée générale pour nommer un nouveau président. Le SSEMA est dans l'attente des décisions qui seront prises pour la poursuite de cette section vélo.

Les partenariats

A l'occasion de la mise en place du marché de Noël, nous avons démarché plusieurs commerçants. De ce fait, la liste des partenariats s'allonge. Sur le site du SSEMA et sur les gazettes à venir, vous trouverez ces informations.

LA COMMISSION ANIMATION FETES

Les cérémonies des Médillés-Retraités

Elles ont eu lieu pour la Mairie de Colomiers et de Lasserre-Pradère.
Celle de Beauzelle est prévue le 13 décembre. Quant à Cornebarrieu, nous n'en connaissons pas la date.
Le Conseil d'Administration essaie de libérer au moins un administrateur pour assister aux cérémonies des autres collectivités afin de remettre le complément à la gratification prévue au règlement.

Le vendredi de Noël

Voici une première : le conseil d'administration vous invite à l'apéritif de fin d'année qui se tiendra au sein d'un marché de Noël. Plus d'une vingtaine d'exposants vous proposera leurs produits ou réalisations. Guettez la gazette à venir dès le début décembre, vous y trouverez plus d'informations. Les membres du Conseil d'Administration vous attendent dès 13 heures au hall Comminges et vous réservent quelques surprises tout au long de l'après-midi et ce jusqu'à 20h.

Le samedi de Noël

C'est une fête foraine qui attend les enfants au Hall Comminges de 15 à 19 heures. 3 manèges, des structures gonflables et des grands jeux en bois raviront petits et grands. Un babyfoot à 14 places sera l'enjeu de parties acharnées entre les enfants et leurs parents.

Les jouets et les cadeaux non récupérés sur ces deux journées pourront l'être le vendredi 10 janvier 2020 entre 9 et 17 heures dans les locaux administratifs.

LA COMMISSION LOISIRS ET SPORT

Marylène Bertrand est chargée de présenter ce point.

Quelle programmation à venir

A chaque AG, au fil du temps, la Commission Loisirs et Sports s'interroge et vous interroge sur le fait que certains projets qui vous ont été présentés dans nos gazettes fonctionnent mieux que d'autres.

Le récent questionnaire que nous vous avons proposé, laisse apparaître que le loisir est aussi important à vos yeux que le social. Cette partie-là sera plus largement développée par Geneviève dans quelques instants.

Notre commission est une commission qui doit se remettre en question constamment pour tous vous satisfaire et ce n'est pas chose facile. Cette commission devrait d'ailleurs changer de nom et pour ne pas copier la Mijoteuse, s'appeler « La Cogiteuse ». Si vous passez devant le SSEMA et que vous voyez de la fumée, surtout n'appellez pas les pompiers : c'est la commission qui réfléchit.

Elle va, dans les mois à venir, revoir sa façon de présenter ses nouveaux projets et travailler différemment. Quelques pistes sont déjà à l'étude, notamment pour le Grand Voyage. En effet, depuis une paire d'années l'association voit ses ressources baisser. Aussi, les administrateurs travaillent à maintenir un équilibre budgétaire. Le rapport entre le coût de la participation du SSEMA et le nombre d'adhérents participants est trop élevé. C'est pourquoi, nous mettons l'organisation de grands voyages en stand by.

Contenu de la prochaine Gazet'Loisirs

Une petite synthèse des projets présentés sur la dernière Gazet'Loisirs que vous avez déjà reçue ou que vous allez recevoir prochainement :

- 2 réveillons : Comité des Fêtes et Grand Moulin des Roches
- 1 dîner-spectacle à l'Hôtel Palladia en hommage à Mr Nougaro
- 2 journées détonnes et bien-être en janvier
- Programmation de spectacles avec Box-Office abondés

La commission vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et espère que vous serez nombreux à profiter de ces dernières propositions.

LA COMMUNICATION

C'est au tour de Geneviève Remy de prendre la parole pour aborder ce sujet

Retour questionnaire

1784 questionnaires envoyés, 269 réponses. C'est bien (plus que le nombre de présents ce soir !), mais c'est trop peu puisqu'on considère en général que les réponses à un questionnaire sont pertinentes à partir de 40 % (nous en sommes à 15%). Nous avons toutefois relevé quelques points :

- Les femmes répondent 3 fois plus que les hommes
- Plus on avance en âge et plus on répond,
- 75,5 % des réponses émanent d'adhérents actifs, 24,5 % sont des retraités
- Satisfaction massive des adhérents (98,8 %) sur le SSEMA, les horaires d'ouverture (90%), l'accueil réservé par les permanentes, en direct, au téléphone ou par mail (entre 87 % et 94 %)
- La gazette semble rester le support de communication préféré, avant le site et l'application. 1 adhérent sur 2 semble trouver les moyens de communication adaptés. 2 sur 3 trouvent que la scission des gazettes en 3 thèmes en facilite la lecture.
- En ce qui concerne les différentes prestations, tout le monde n'a pas répondu ; et les réponses ne sont pas assez cohérentes pour nous permettre d'en tirer des conclusions détaillées. Peut-être avons-nous voulu en faire trop et n'avons-nous pas été assez clairs ?

Au bout du compte, un élément est toutefois assez évident : vos préférences globales en terme de prestations Santé, Loisirs, Sociales, Animation au Autres avantage recueillent un nombre de suffrages équivalent. Aucune prestation n'est majoritairement revenue au détriment des autres, vos choix se répartissent de manière homogène sur ces 5 postes.

Impression des gazettes en interne

Comme nous l'avons déjà mentionné, depuis la fin de l'année, les gazettes sont imprimées en interne. Si cela nous donne un peu plus de travail, cela nous permet toutefois de faire des économies (cela se fait déjà sentir), et surtout d'ajuster le nombre de nos tirages puisque nous pouvons être très réactifs et imprimer des gazettes supplémentaires, si besoin, au coup par coup.

Conception de flyers

Le nouveau matériel de copie nous a également permis l'édition de flyer. Vous avez du remarquer celui de la fête du chapon qui aura lieu samedi prochain. Alors là, une question : comment se fait-il que nos jolies publications dans la gazette, bien renseignées, avec de belles images... n'aient pas plus de succès alors que cette sortie a remporté un vif engouement. Pourtant, soyons clairs, le design (fourni par notre prestataire) n'était pas super top ! Alors quoi ? C'est le chapon qui vous a motivés ? La date ? Le prix ? Nous en sommes encore perplexes (mais ravies) !

Stagiaires en communication

Pour ceux qui sont venus au SSEMA ces derniers mois, vous avez peut-être aperçu notre stagiaire (mais il était très discret), mais surtout les améliorations qu'il a apportées au site avec les créations des catalogues pour les loisirs, les vacances et les commerçants. Si vous ne les avez pas encore vus, vous pourrez les trouver en étant connectés sur le site, à la rubrique Offres partenaires. N'hésitez pas à les consulter, nous les mettrons à jour au fur et à mesure que nous signerons de nouveaux partenariats. Ces nouveautés nous ont donné envie d'aller plus loin encore et nous envisageons de prendre un nouveau stagiaire en communication en 2020.

5. PAROLE AUX ADHERENTS

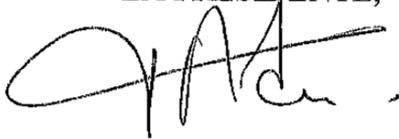
Pas de prise de parole des adhérents.

Avant de clôturer la séance, Thérèse Moizan tient à s'exprimer. Même si elle ne devait pas aborder ce sujet, elle réalise que c'est bien la dernière Assemblée Générale du SSEMA qu'elle préside. C'est un choix de vie personnelle qu'elle a fait et qu'elle ne regrette pas. Elle rappelle qu'elle a œuvré longtemps pour la Ville de Colomiers, aux côtés de trois de ses Maires. Mais, maintenant, elle préfère se retirer. Elle tient tout de même à remercier les administrateurs du SSEMA, la Commissaires Aux Comptes et les permanentes pour ces 5 années passées avec eux. Elles ont été riches de relations humaines, d'amitiés (elle aime à le croire), de travail, de construction et le tout dans la bonne humeur et la convivialité. Elle gardera de cette période de très bons souvenirs. Elle remercie également les adhérents.

Après une ovation des adhérents et administrateurs présents dans la salle, Thérèse Moizan conclut la séance en ouvrant les festivités : tombola et apéritif.

La séance est levée à 19 h 50.

LA PRESIDENTE,



Thérèse MOIZAN

LA SECRETAIRE,



Marylène BERTRAND